

La Lettre du contrat 2010

P A Y S C Œ U R D ' H É R A U L T

... POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ANCRÉ LOCALEMENT !

L'année 2010 aura encore connu une avancée significative dans la structuration de la démarche du Pays Cœur d'Hérault

Un des quatre défis de la Charte de Pays est de "créer des emplois et des richesses localement", avec pour ambition de disposer d'un territoire dynamique et équilibré, au niveau social et environnemental, mais aussi économique. Pour y contribuer, et conformément aux préconisations de notre schéma directeur, nous avons lancé au printemps 2010 la création d'une agence de développement économique.

Aujourd'hui, le territoire est doté d'un outil qui va non seulement capitaliser sur les acquis des années passées, notamment de la Maison des entreprises, mais aussi œuvrer aux renforcements des synergies et des partenariats avec les Communautés de communes et les établissements consulaires. La pépinière d'entreprises accompagnera et dispensera des conseils en permanence à une quarantaine de projets innovants. Les démarches collectives d'entreprises ou de filières, la viticulture, le tourisme, l'éco-construction, l'agroalimentaire, l'informatique et les activités "bien-être/santé" feront parties des priorités.

Le partenariat avec le Club des entreprises sera poursuivi. Il est en de même avec la plateforme d'initiative locale "centre Hérault initiative" (attribution de prêts d'honneur notamment), la couveuse d'entreprises Ariac (société coopérative de salariés créateurs), et la Boutique de gestion (conseils et accompagnement aux créateurs en difficultés sociales), ainsi qu'avec la Maison de l'Emploi. Les relations avec les experts comptables seront développées entre autres.

La réalisation de diagnostics divers et d'études prospectives sera menée de façon partenariale dans le cadre de l'observatoire du pays.

Il sera assuré une promotion territoriale de l'offre foncière et immobilière, essentiellement lotie et bâtie par les Communautés de communes.

Enfin, une action innovante et expérimentale de valorisation des savoir-faire locaux, sera lancée grâce à l'organisation d'une foire économique numérique permanente. Cette action devrait permettre aux particuliers et aux entreprises du territoire de mieux se connaître, et donc de mieux se trouver, et peut-être de renforcer les liens et échanges

économiques en Cœur d'Hérault. Qui connaît réellement l'ensemble des trésors de compétences que nos zones d'activités, nos villes ou nos villages recèlent ?

Début 2011 on pourra considérer avoir atteint la fin mise en place de l'agence de développement économique. Après quelques mois de rodage, les entreprises et collectivités du territoire disposeront d'un nouvel outil de coordination fédérateur, prêt à relever les défis à venir des prochaines années d'un développement économique local dynamique, générateur d'emplois et de cohésion sociale, dans le souci du respect de la qualité environnementale qui caractérise tant le Pays Cœur d'Hérault.

Enfin, un mot de remerciements pour nos partenaires financiers, à savoir, le Conseil général de l'Hérault, le Conseil régional Languedoc-Roussillon et l'Union européenne, sans l'aide desquels, à hauteur de 60% environ, il serait bien plus difficile de réaliser les actions de notre Agence de développement économique.

Louis Villaret
Président du Pays Cœur d'Hérault

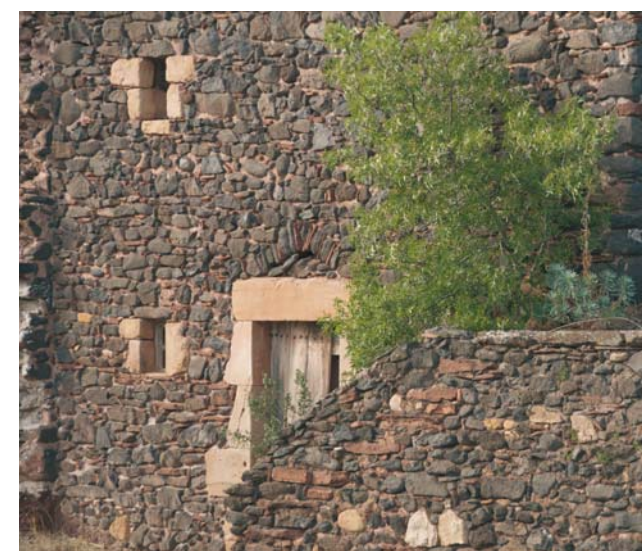


SOMMAIRE

- **Contrat de Pays**
bilan programmation 2010
pages 2-4
- **Grand Site Salagou :**
agriculture et paysages
page 5
- **Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault**
pages 6-7
- **Construire et habiter autrement**
en Cœur d'Hérault
page 8
- **AOP Les Terrasses du Larzac**
page 9
- **l'ESAT du Roc Castel au Caylar**
page 10
- **"Et si c'était bio ?" - Gignac**
page 11
- **Le Cœur d'Hérault à vélo**
page 12

Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan programm

LIBELLÉ DES ACTIONS	MO	Financements prévisionnels						
		Coût 2010	Auto-financement	Conseil général de l'Hérault	Région Languedoc-Roussillon	Europe	Etat	Autres
Animation générale du Pays Cœur d'Hérault pour 2010 et observatoire économique	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	333 500	163 500	120 000	50 000			
Animation LEADER, mise en place de la mission	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	78 312	5 607	29 634		43 071		
Information de la population (lettre numérique-brève-lettre papier-actualisation site internet)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	19 000	6 000	8 000	5 000			
Axe 1 : GÉRER DE MANIÈRE ÉCONOME L'ESPACE, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT								
Opération Collective d'aménagement et de gestion de l'espace rural "Salagou-Cabrières-Péret" (secteur de la Ramasse) : phase 2	Syndicat Mixte de Gestion du Salagou	59 220	31 850	13 324	14 046			
Opération Collective d'aménagement et de gestion de l'espace rural "Lodévois" : phase 1	CdC ¹ Lodévois et Larzac	65 766	13 153	14 797	13 408	24 408		
Opération Grand Site "St Guilhem-le-Désert, Gorges de l'Hérault". Etude économique et de gestion	CdC Vallée de l'Hérault	45 000	17 000	8 000	22 500			
Opération Grand Site "St Guilhem, Gorges de l'Hérault" : équipements de quais navettes	CdC Vallée de l'Hérault	45 000	18 000	13 500	13 500			
Opération Grand Site "St Guilhem Gorges de l'Hérault", Abbaye Saint Benoît d'Aniane - Acquisitions et 1 ^{er} travaux	CdC Vallée de l'Hérault	1 122 015	649 515	300 000	172 500			
Conception de la signalétique d'interprétation	Syndicat Mixte de Gestion du Salagou	25 000	7 000		8 000		10 000	
Animation de la charte architecturale et paysagère du Salagou	Syndicat Mixte de Gestion du Salagou	40 000	20 000		10 000		10 000	
Axe 2 : CONSTRUIRE ET HABITER AUTREMENT								
Définition d'une stratégie pour l'écoconstruction en Cœur d'Hérault et animation du réseau des acteurs locaux	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	45 000	9 000	8 100	8 100	19 800		
Stage écoconstruction habitat	Association SEE-Cantercel	75 980	50 784	10 000	15 196			
Axe 5 : ADAPTER À LA NOUVELLE DÉMOGRAPHIE LES SERVICES PUBLICS ET À LA PERSONNE								
Centre numérique Emploi et Territoire Plus	Maison de l'Emploi	182 000	45 500	30 000	10 000	51 500	45 000	
Modernisation et extension de l'Établissement de service d'aide par le travail (Esat) du Caylar	CdC Lodévois et Larzac	400 000	150 000	150 000				
Coordination du projet et du réseau santé Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	15 000	3 000	6 000			6 000	





LIBELLÉ DES ACTIONS	MO	Financements prévisionnels						
		Coût 2010	Auto-financement	Conseil général de l'Hérault	Région Languedoc-Roussillon	Europe	Etat	Autres
Axe 6 : SOUTENIR ET RENFORCER LA DYNAMIQUE CULTURELLE								
Actions culturelles du Pays (agenda culturel papier et numérique, site Internet Culture, démarche Pays d'art et d'histoire, forum annuel, études et prospective...)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	65 591	29 391	23 000	13 200			
Les festivals de Pays Nuits Couleurs	Les Nuits de Gignac	84 258	28 050	8 000	15 000		1 708	31 500
L'art en bobine 2010 : la musique	Office culturel du Clermontois	46 800	15 000	5 000	20 000		1 000	5 800
Festival "Voix de la Méditerranée"	CdC Lodévois et Larzac	300 000	80 000	80 000	100 000		40 000	
Grande exposition 2010 Musée Fleury	CdC Lodévois et Larzac	300 000	229 800	30 200			40 000	
Les saisons culturelles (intercommunales) : Office de Gignac	Office culturel de Gignac	140 116	76 654	13 000	10 000	21 111	8 751	10 600
Axe 7 : SE FORMER ET TRAVAILLER EN CŒUR D'HÉRAULT								
Promotion des actions locales pour l'emploi (coordination et communication de calendrier, organisation de 3 événements)	Maison de l'Emploi	28 850	5 850	8000		15 000		
Axe 8 : VALORISER LES PRODUITS AGRICOLES ET ARTISANAUX IDENTITAIRES								
Foire Expo	CdC Vallée de l'Hérault	140 000	60 600	32 400	15 000			32 000
Rencontres vigneronnes de l'été en Cœur d'Hérault (Circulades, Salon d'Aniane, Soirée de Clermont) et animateur viticole AOC Terrasses du Larzac	Syndicat Coteaux du Languedoc	110 000	46 500	21 125	20 875	21 500		
Concours des vins de la Vallée de l'Hérault	CdC Vallée de l'Hérault	95 000	60 000	15 000	15 000			5 000
Les fêtes de l'olive en Cœur d'Hérault (semaine des olivettes, fête de la lucque, huile de Noël)	Association de défense de l'Oléiculture	47 800	9 560	18 500	19 740			
Saison agricole en Cœur d'Hérault : La grande foire de la petite agriculture (événement de l'automne)	Terres Vivantes 34	34 400	6 880	11 220	12 500			3 800
"Et si c'était bio"	Office culturel de Gignac	3 860	960	1 500				1 400
Axe 9 : DÉVELOPPER UN TOURISME INTÉGRÉ								
Expérimentation d'un programme de visites guidées et d'un réseau de guides sur le grand site du Salagou	Syndicat Mixte de Gestion du Salagou	17 525	6 309		3 505	7 711		
Formation des acteurs locaux du tourisme (éducateurs, ateliers)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	5 000	2 500	2 500				
Communication 2010-2011 : guides thématiques	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	18 000	6 000	9 000	3 000			
Communication 2010-2011 : guides pratiques	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	50 200	42 200	8 000				

Contrat de Pays Cœur d'Hérault

LIBELLÉ DES ACTIONS	MO	Financements prévisionnels						
		Coût 2010	Auto-financement	Conseil général de l'Hérault	Région Languedoc-Roussillon	Europe	Etat	Autres
Axe 10 : ORIENTER ET STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE								
ZAE La Garrigue à St André de Sangonis	CdC Vallée de l'Hérault	1 319 139	355 239	263 900	400 000		300 000	
ZAC la Croix à Gignac	CdC Vallée de l'Hérault	2 938 286	1 820 941	317 345	500 000		300 000	
ZAC Salamane : étude et travaux 1 ^{ère} tranche	CdC Clermontais	2 000 000	1 065 000	335 000	300 000		300 000	
Développement du Club des entreprises	Association Club des Entreprises CH	21 000	15 000	6 000				
Pépinière d'entreprises (bourse à l'immobilier, accueil multi projets, journée multi conseils...)	Maison des Entreprises	232 601	44 376	49 558	33 810	80 000		24 857
Sous totaux		10 549 219	5 295 153	1 967 103	1 823 880	284 101	252 459	114 957



Grand Site Salagou : agriculture et paysages

2010 a vu le lancement de l'Opération Grand Site sur le site classé de la Vallée du Salagou et du cirque de Mourèze. Les activités agricoles ont contribué à créer l'identité et les paysages remarquables de ce site. Le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou s'est donc engagé pour préserver l'agriculture.

LÉGENDE

 Périmètre du site Classé

 Périmètre agroenvironnement

2 000
Mètres

Périmètre agroenvironnement
du territoire "Le Salagou,
cirque de Mourèze et terroirs
de Cabrières et Péret"



En 2003, la vallée du Salagou et le cirque de Mourèze sont classés pour leurs paysages remarquables et le territoire est désigné Zone de Protection Spéciale Natura 2000 pour la préservation des oiseaux. Le Syndicat mixte de gestion du Salagou est créé en 2005, afin de mettre en œuvre le plan de gestion du site classé qui comprend trois objectifs : gérer la fréquentation, restaurer et préserver la qualité des paysages, accompagner le développement local. La restauration et la préservation de la qualité des paysages étant indissociable des activités agricoles, les élus du syndicat mixte de gestion du Salagou et les professionnels du monde agricole (agriculteurs, Chambre d'agriculture, Safer...) lancent en 2009, une Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (Ocager). Elle vise au maintien de l'agriculture sur les secteurs du Salagou, Cabrières et Péret. Un diagnostic agricole, puis un plan d'actions, ont été réalisés à partir des résultats d'enquêtes menées auprès d'une

centaine d'agriculteurs du territoire.

La vingtaine d'éleveurs du territoire, dont les troupeaux pâturent une surface importante, sont relativement jeunes et porteurs d'avenir.

La profession viticole est confrontée à des difficultés mais résiste. Les caves dynamiques se tournent vers les marchés internationaux, ou privilégient le lien de proximité entre le terroir et les clients. Si le maraîchage et l'apiculture sont encore peu représentés, leur nombre augmente.

Les agriculteurs ont défini quatre axes de travail prioritaires : faciliter les constructions agricoles, conserver et augmenter les surfaces agricoles, commercialiser les produits

agricoles et améliorer l'accès à l'eau. Le rôle du Syndicat consiste à rassembler agriculteurs, techniciens, élus et à soutenir les démarches pour répondre à ces attentes.

Faciliter les constructions agricoles

En site classé, les services de l'Etat donnent des avis sur les projets de construction afin de préserver la qualité des paysages. Les exploitants agricoles rencontrent parfois des difficultés pour construire les bâtiments dont

ils ont besoin. Le Syndicat mixte de gestion du Salagou travaille avec les services de l'Etat, les techniciens agricoles et les élus pour faciliter les démarches de ces agriculteurs. Il met à disposition des habitants, agriculteurs ou non, un architecte-conseil pour les aider à intégrer leur projet dans le paysage. La Chambre d'agriculture animera des formations sur l'urbanisme destinées aux agriculteurs.

Pour aller plus loin, le Smgs recherche des financements pouvant prendre en charge les surcoûts liés à l'intégration paysagère des projets agricoles.

Maintenir les milieux ouverts en conservant les terres agricoles et en augmentant les surfaces pâturées par les troupeaux

Les troupeaux entretiennent l'espace en limitant l'extension de la forêt mais ils ne sont pas toujours suffisants. Le Smgs, en partenariat avec les techniciens agricoles, propose à une trentaine d'exploitants des aides financières pour débroussailler et faire pâturer les zones trop embroussaillées, ouvrant ainsi de nouveaux pâturages.

Une cellule de veille foncière est mise en place pour conserver la vocation agricole des terres qui ne sont plus cultivées (arrachage, cessation d'activité...) ou qui sont menacées par l'urbanisation. Elle met en relation les agriculteurs du territoire qui recherchent des surfaces et ceux qui en cèdent.

En parallèle, le Syndicat mixte envisage de veiller à la prise en compte des besoins en

terres agricoles lors de la création ou de la révision des documents d'urbanisme.

Valorisation des produits agricoles

L'Ocager vise à améliorer les conditions de transformation des produits sur l'exploitation, à promouvoir les réseaux de circuits courts et à accompagner les agriculteurs vers la labellisation des produits et de l'accueil. Le Pays Cœur d'Hérault et l'association Terres Vivantes mènent une étude sur l'offre et la demande de produits agricoles en circuits courts. Par souci de cohérence, le Smgs attend les conclusions de ce travail pour mettre en œuvre les premières actions.

Améliorer l'accès à l'eau

Dans un contexte méditerranéen où les sécheresses sont récurrentes, le Smgs et les techniciens agricoles encouragent la création de points d'eau pour l'abreuvement des bêtes, l'irrigation de certaines cultures et les initiatives d'économie d'eau (récupération de l'eau de pluie, amélioration des réseaux d'irrigation...).

Conditionné par de nombreux paramètres, le maintien, voire le développement de l'agriculture est complexe.

C'est en élaborant des solutions adaptées au territoire qu'il pourra être possible de maintenir une agriculture créatrice de paysages remarquables, préservant la biodiversité et assurant le dynamisme économique de cet espace rural.

CONTACT
Raphaële Meignen
04 67 44 68 86 - smsalagou@orange.fr

Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges d'Hérault



Le huitième Grand Site de France prend sa vitesse de croisière

Il y a 20 ans de cela, la croissance de la fréquentation de Saint-Guilhem-le-Désert et des gorges de l'Hérault devient insupportable pour les habitants et pour le site lui-même et nuit à la qualité d'accueil des visiteurs. Les élus de la commune, conscients du problème, décident de se lancer dans une Opération Grand Site. Sous ce vocable, le ministère de l'Ecologie et du développement durable propose une méthodologie pour restaurer et valoriser les sites classés car le phénomène se retrouve dans de nombreux endroits en France comme par exemple à la Pointe du Raz. Les objectifs sont la maîtrise des flux, la préservation des paysages, l'amélioration de l'accueil et la valorisation du patrimoine.

Un certain nombre de travaux sont réalisés pour le village mais rapidement apparaît la nécessité, dans un souci de cohérence territoriale, d'élargir le périmètre aux communes voisines d'Aniane, St Jean de Fos, Montpeyroux et Puéchabon.

Tout aussi logiquement, en 2002, la Communauté de communes de La Vallée de l'Hérault prend en charge la gestion du Grand Site pour mutualiser les moyens et être conforme avec la démarche globale. En effet la loi exige une structure de gestion rassemblant les divers partenaires des collectivités locales et disposant d'un budget identifiable.

2004 - 2009

En 2004, une convention de valorisation du Grand Site est mise en œuvre avec plusieurs objectifs.

- La réorganisation des déplacements automobiles

C'est le point noir. Les centaines de milliers de visiteurs asphyxient complètement le site. Le stationnement est anarchique et la circulation dans les gorges impraticable à certaines périodes de l'année. Un plan est tracé avec la création d'un pôle d'accueil à l'entrée des gorges et une navette pour se rendre à St Guilhem (68 000 passagers de mai à septembre 2010). La pression automobile est ainsi sensiblement réduite.

- La valorisation du patrimoine paysager et bâti.

Le réaménagement de la place Sanier à Aniane ou la restauration du Castellat à Montpeyroux sont réalisés.

- La gestion raisonnée des espaces ruraux fragiles.

Il s'agit de restaurer un patrimoine bâti / vernaculaire (murets, mazets, calades...) mais aussi de favoriser la réouverture des milieux.

- L'amélioration de l'accueil.

Quatre lieux sont programmés qui vont ouvrir progressivement. Le plus emblématique, la Maison du Grand Site, près du Pont du Diable, est le véritable camp de base pour découvrir le territoire. On y trouve l'office de tourisme St Guilhem Vallée de l'Hérault, des

expositions thématiques, des produits du terroir et de l'artisanat local.

Un restaurant complète le dispositif. C'est de là que partent les navettes. Le musée de l'abbaye de Gellone est restauré et ses collections mises en valeur. A Montpeyroux la chapelle du Barry est aménagée pour accueillir expositions et concerts.

Enfin, en 2011, à Sain Jean de Fos, ce sera Argileum, lamaison de la poterie.

- La gestion et l'animation du Grand Site

La durabilité du projet repose aussi sur sa viabilité économique. Un programme événementiel est proposé.

Tout ce travail débouche en 2010 sur la labellisation Grand Site de France, un club très fermé qui accueille 8 membres à part entière et 24 postulants. Le label est attribué pour 6 ans sous condition que le site soit géré suivant les principes du développement durable, conciliant préservation des paysages et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil, participation des habitants et des partenaires.

Les dix prochaines années

Un plan de gestion a été acté. Il vise à approfondir la démarche sur les cinq objectifs de base qui ont conduit à la labellisation. La maîtrise de la fréquentation va passer notamment par de nouveaux itinéraires de circulation douce et l'intégration paysagère des parkings. Des quais navette ont été matérialisés dans les gorges en 2010. La restauration du patrimoine bâti se poursuit.



L'abbaye St Benoît d'Aniane, acquise par la Communauté de communes en 2010, sera mise en sécurité en attendant les préconisations d'une étude pour son utilisation future. Dans le cadre de la prévention des incendies, le pastoralisme sera favorisé. Deux bergers, avec au total 900 brebis se redéployent le massif de la Séranne et contribuent à la réouverture des milieux.

Des week-end loisir nature vont permettre d'étaler la fréquentation dans le temps.

Des outils d'évaluation

La Communauté de communes met en place plusieurs outils de suivi et d'évaluation de la démarche.

- **Observation photographique du paysage**
Il s'agit de photographier régulièrement d'un même point de vue un certain nombre de lieux caractéristiques pour en apprécier les évolutions.

- **Observatoire de la fréquentation**

Suivre les flux de fréquentation afin d'évaluer l'efficacité des actions engagées pour en atténuer et les pics et si possible l'étaler.

- **Suivi des milieux naturels**

La désignation du site Natura 2000 implique un suivi scientifique des milieux naturels.

- **Suivi de l'état du site**

Il s'agit ici d'apprécier les retombées directes de la fréquentation en terme de déchets collectés, de qualité des eaux de baignade et les différentes sources de pollution.

- **Suivi des retombées économiques**

Quel est l'impact économique du Grand Site non seulement pour son périmètre mais aussi pour tout le territoire de la Communauté de communes qui s'est engagée derrière lui ?

La tâche est vaste mais les outils sont là pour la remplir.



Le Grand Site comprend 3 sites classés : le cirque de l'Infernet, Les Gorges de l'Hérault et La Grotte de Clamouse ; avec deux monuments inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco et une réserve biologique domaniale protégeant un important peuplement de pins de Salzmann ainsi que deux sites inscrits au réseau Natura 2000.

CONTACT
Laure Béne
04 67 57 04 50 - laure.bene@cc-vallee-herault.fr

Construire et habiter autrement en Cœur d'Hérault



Une mission de coordination pour définir un projet collectif et mettre en œuvre un plan d'actions pluri-annuel.

Avec comme mot d'ordre, construire et habiter autrement, le Pays Cœur d'Hérault s'est lancé dans une stratégie visant à développer l'éco-construction, grâce notamment à une aide européenne du Programme LEADER. Pour mémoire, l'éco-construction ou construction durable est la création, la restauration, la rénovation ou la réhabilitation d'un habitat en lui permettant de respecter au mieux l'écologie à chaque étape de la construction, et plus tard, de son utilisation (chauffage, consommation d'énergie, rejet des divers flux : eau, déchets). Dans un premier temps, il s'agissait de recenser tous les acteurs de cette démarche, entreprises, artisans mais aussi particuliers et associations. Les critères de sélections étaient très divers : prise en compte du climat, utilisation de solutions techniques avec des matériaux naturels, d'énergies renouvelables, réflexion sur un usage raisonné de l'eau.

Morgan Pujol, chargée d'animer ce programme a été surprise par la richesse du territoire dans ce domaine.

"Il y a beaucoup d'acteurs professionnels mais aussi d'associations qui œuvrent à la promotion de l'éco-construction. Ce recensement a permis de faire surgir quatre pistes de travail pour développer la filière. Il faut mieux informer les habitants et les élus. Si une commune a, par exemple, un projet de crèche à la norme BBC (bâtiment basse consommation) elle doit savoir qu'il y a tout un processus pour obtenir le label, qu'il y a des avantages mais aussi des contraintes. Autre point fort qui est ressorti de l'enquête, la nécessité de formation pour les professionnels et la difficulté de transmettre les

savoirs à l'intérieur des entreprises. Les nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement ne sont pas toujours comprises. A plus long terme, on a aussi évoqué la mise en place d'une véritable filière locale de matériaux éco-compatibles comme le bois ou le chanvre. Enfin, plus globalement, une réflexion sur l'urbanisme reste à mener mais c'est un sujet difficile."

Après ce premier travail, 2011 va être consacrée à la mise en place des différentes actions.

"Nous allons organiser des rencontres entre professionnels sur des sujets techniques. Si on se réunit, par exemple sur le thème de l'étanchéité, on fait intervenir un spécialiste mais aussi on favorise les échanges d'expériences entre artisans.

Cela peut permettre, ensuite, de créer des réseaux pour répondre à des marchés locaux en utilisant le potentiel local. Nous répondrons également à des demandes pour en étudier la faisabilité et les financements possibles. Ainsi de jeunes retraités qui réfléchissent à construire un habitat groupé pour continuer à être autonome tout en mutualisant les réponses aux besoins liés à l'âge. On réfléchit ensemble pour trouver les moyens de formaliser un tel projet. Nous mettons en place une veille technique et réglementaire pour connaître ce qui se fait ailleurs et, très important, quels sont les matériaux qui sont agréés. Pour donner un sens à notre action, il s'agit de créer du lien entre toutes les initiatives et les valoriser."



CONTACT
Morgan Pujol
04 67 57 01 01 - morgan.pujol@coeur-herault.fr

AOP Les Terrasses du Larzac

Un projet de valorisation des produits viticoles des Terrasses du Larzac en Pays Cœur d'Hérault



développer les circuits courts.

Les moyens choisis pour y parvenir se déclinent en cinq actions : la création d'une identité visuelle pour le terroir, un travail important de relation presse, une présence dans les événements culturels locaux, une participation groupée

à Vinisud et une opération chez les cavistes et les grossistes de Montpellier.

"Tout cela coûte cher, précise Vincent Goumard, d'où l'importance de se fondre dans un programme LEADER. Après une première année de fonctionnement que peut-on constater ? Le logo syndical est en voie de finalisation. Il sera ensuite décliné sur un certain nombre d'outils de communication et chaque cave particulière ou coopérative pourra se le réapproprier pour ses propres documents.

Nous avons aussi demandé à un artiste bien connu ici, Charly Kruse, de créer une petite sculpture qui identifiera les caveaux du terroir. J'aime bien l'idée d'être sur un territoire et de travailler avec les gens de ce pays, pas dans une logique de barbelés mais pour se supporter mutuellement.

C'est aussi la logique de notre présence sur certains rendez-vous culturels comme les Voix de la Méditerranée ou le festival de

Mourèze. On apporte un plus à la manifestation cela nous permet de nous faire mieux connaître. Le premier public à conquérir c'est les habitants du territoire, ils doivent être fiers des vins des Terrasses du Larzac." Autre cible pour le syndicat, la presse, difficile à atteindre car très sollicitée. "Nous allons mettre en place deux stratégies. D'une part inviter les journalistes sur nos événements. Les Circulades qui sont des balades qui attirent plus de 1000 amateurs de vins. Cette année nous avons reçu un voyage de presse franco belge.

L'ascension du Mont Baudile, un nouveau rendez-vous qui se déroulera chaque jeudi de l'Ascension.

Plus original nous organisons des programmes individualisés pour des journalistes qui souhaitent découvrir tel ou tel aspect de notre terroir.

On en attend beaucoup." Les Terrasses du Larzac étaient présentes à Vinisud sur un stand collectif, lui-même inclus dans un hall consacré aux appellations hiérarchisées.



"Je crois que ça a marqué les esprits. L'espace était accueillant, nous y avons associé, en partenariat avec les communautés de communes et le Pays Cœur d'Hérault, une dimension touristique et culturelle toujours dans le désir de lier terroir et territoire. Enfin, pour compléter cette stratégie, nous serons présents en 2011 chez les cavistes et les grossistes de Montpellier car c'est dans la logique du développement des circuits courts. Bizarrement alors que le guide Bettane et Desseauve, l'un des plus reconnus en France, vient de nous décerner le titre d'appellation de l'année, nous avons un déficit de notoriété dans la capitale régionale. Nous allons changer les choses. Au delà et globalement, ce projet permet de créer une dynamique parmi les vignerons, une émulation et ça ça compte."



Vincent Goumard

Les Terrasses du Larzac sont un terroir des Coteaux du Languedoc qui s'étend sur 32 communes situées à 95 % dans le Pays Cœur d'Hérault. Elles ont vocation à devenir une appellation d'origine protégée à part entière (AOP, nouveau nom proposé pour les AOC). 45 caves particulières et 4 caves coopératives produisent des vins identifiés Terres du Larzac.

Si elles bénéficient d'une bonne réputation en terme de qualité avec de nombreuses citations dans les guides et les revues spécialisées, elles manquent encore de visibilité non seulement au niveau national mais aussi dans la région.

Ce constat a conduit le syndicat et son président Vincent Goumard à élaborer, en partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault, un projet LEADER Convivencia (pour intensifier la dynamique économique en milieu péri-urbain) avec un double objectif : soutenir les actions de promotion et contribuer à



L'ESAT du Roc Castel au Caylar

Un projet d'intérêt majeur pour pérenniser une structure essentielle pour l'économie locale et la pour la cohésion sociale

Le dix décembre 2010, la première pierre du nouvel Établissement et service d'aide par le travail (Esat anciennement Cat) du Roc Castel au Caylar a été posée. C'est l'aboutissement d'un long parcours qui n'a dû son succès qu'à l'opiniâtreté des porteurs de projet.

L'établissement existait depuis plusieurs années mais ses activités étaient dispersées sur plusieurs sites ce qui ne favorisait pas le sentiment d'appartenance à une entité unique pour le personnel et nuisait à l'efficacité globale. Les locaux étaient vétustes et difficilement réhabilitables.

"Quand j'ai été élu, j'ai voulu regrouper et moderniser, précise Jean Trinquier, vice-président de la Communauté de communes Lodévois et Larzac, maire de Le Caylar.

On a fait une étude de marché pour les différentes activités (voir encadré) et on est même allé plus loin en signant des contrats pour développer l'activité de la blanchisserie par exemple.

Compte tenu des nouvelles lois sur les obligations d'insertion des personnes handicapées, les entreprises sont intéressées pour nous faire travailler.

Nous envisageons également de proposer des formations pour des résidents d'autres établissements de la région Languedoc-Roussillon. Actuellement l'Esat accueille 40 résidents et emploie en tout 74 salariés. Avec ce projet, on passera à 50 ou 55 résidents et donc à une centaine d'employés. Pour le développement du village et du canton ce n'est pas négligeable. Le conseil général, l'a compris et nous a bien soutenus.



Alentours Architectes

Mais je crois que pour Le Caylar cela signifie beaucoup plus. Au début, quand le CAT s'est installé, il y avait quelques réticences dans la population. Aujourd'hui, les résidents sont totalement intégrés, ils participent à la vie du village, certains y habitent.

Récemment ils ont organisé un loto, ils fréquentent les commerces. Ce sont des citoyens à part entière."

Le projet a été lourd à porter. Il a fallu

vaincre les doutes de certains, mobiliser.

La Communauté de communes Lodévois et Larzac a été sollicitée pour prendre en charge le volet immobilier. Elle réalisera l'investissement puis louera ensuite les locaux à l'Esat.

Le Pays l'a inscrit dans le contrat de pays comme projet d'intérêt majeur. L'Etat a donné son agrément. Même des mécènes, à travers un organisme national qui regroupe

des associations œuvrant dans le domaine du handicap, vont apporter leur contribution.

"Petit à petit quand on s'intéresse à ce type d'entreprise, on se donne une sorte de mission : que les résidents se sentent respectés, qu'il se passe quelque chose pour eux. On va améliorer leurs conditions de travail, créer une émulation et renforcer l'esprit d'entreprise. Je crois que l'Etat et tous nos partenaires l'ont entendu."

LE PROJET

Le site à l'ouest de l'A75 où se trouvent les serres pour les végétaux d'ornements regroupera la blanchisserie, l'atelier peinture et tapisserie d'intérieur ainsi que l'atelier cagettes. L'ensemble sera installé dans un nouveau bâtiment de 600 m².

Le site d'hébergement sera à terme étendu à l'ancienne maison de retraite voisine qui sera rénovée. Une dizaine de chambres et une salle commune pourront accueillir de nouveaux résidents ou des stagiaires en formation à l'Esat.

L'opération intégrera une approche environnementale exemplaire dans la construction des bâtiments.

“Et si c'était bio ?” - Gignac

Une rencontre sur la nourriture de nos enfants a eu lieu les 26 et 27 octobre 2010. Elus, professionnels, parents, associations, écoles... ont débattu au-delà de cette problématique



À partir du film Nos enfants nous accuseront de Jean Paul Jaud (2008), tourné à Barjac, il s'agissait de sensibiliser les publics à la question de l'alimentation et du bio en particulier et de provoquer, au-delà d'une réflexion, de vraies actions "citoyennes".

Deux jours de projections, débats, ateliers cuisine bio et expositions à l'Espace Culturel de Gignac ont été organisés. Le 26, tout public et ciblant plus particulièrement les enfants, mais aussi les parents ; le 27, plus spécifiquement destiné aux élus et professionnels. En fait, les deux journées ont dépassé les espérances des organisateurs. En effet, et c'est certainement dû à la qualité et l'engagement des participants et des différents intervenants, tous les sujets liés à cette problématique ont été abordés.

Avec les enfants, au Centre de loisirs, puis à l'Espace culturel de Gignac :

- discussion sur "qu'est-ce qu'un débat, qu'est-ce qu'une réflexion avec les

parents, de quoi parle-t-on, qu'est-ce que veut dire manger, comment, en famille, cuisiner.... ?".

- ateliers cuisine, pour réaliser des tapas, une soupe bio, des tartes aux pommes, et mieux connaître les produits.

Avec les parents pour un débat parents-enfants-animateurs sur "la question de l'alimentation". La majorité des familles présentes était déjà sensibilisée mais une dizaine environ ne se souciait pas vraiment de la question des produits.

Ce fut l'occasion aussi et pour la première fois d'être en contact direct avec le groupe de parents d'élèves "le bio à la cantine" (Fcpé). La soirée s'est poursuivie avec la projection du film et un échange entre le public, à la Médiathèque de Gignac qui avait mis en place une expo du Civam 34 sur les "circuits bio et courts".

Thèmes abordés suite à la projection du film : la question des circuits courts et la production suffisante ou non pour l'achalan-

dage des cantines et/ou cuisines centrales et liée à elle, celle de l'urbanisation et de la disponibilité du foncier pour les producteurs.

Avec les élus, les professionnels et le public 70 personnes présentes, le 27 octobre, dont les élus de 10 communes du Pays : Gignac, Aniane, Saint Jean de Fos, Montpeyroux, Le Pouget, Saint Pargoire, Paulhan, Celles, Olmet et Villecun. Avec eux, des représentants très divers comme :

- producteurs, maraîchers de génération différente.
- restaurateur privé (restaurant bio de Saint André de Sangonis).
- restauration publique (école de Gignac, directrice de la cantine et élue animation scolaire) et de santé (hôpital de Clermont l'Hérault).
- milieu de l'éducation (proviseur et enseignante responsable BTS alimentation du lycée agricole de Gignac), institutrices de la primaire et directeur de la maternelle.
- groupement de parents d'élèves de Gignac ayant déjà constitué un gros travail sur l'introduction du bio à la cantine ;
- associations (Demain la terre, Terre contact).
- Centre de loisirs.
- Civam.

Enfin, la présence d'autres intervenants comme Edouard Chaulet (maire de Barjac), Stéphane Veyrat (Unplusbio) et Dominique Granier (président de la Safer Languedoc-Roussillon) et Louis Villaret, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui a introduit le débat.

Un échange riche entre élus, Edouard Chaulet et ceux du territoire, sur des questions concrètes comme la mise en place des tarifs cantine, le prix des repas, l'achalandage des produits bio, le lien et la rencontre avec des acteurs de la filière, les attentes des familles...

Une des conclusions fut la nécessité d'un courage politique qui ne "mette pas le comptable avant le politique" afin de faire avancer les projets de bio dans les cantines.

Qui dit bio, dit circuits courts

Or, une des problématiques fortes de la soirée a été la difficulté pour les jeunes agriculteurs d'obtenir des terres. Pendant le débat, 2 jeunes agriculteurs bio ont interpellé les élus concernant leur souci majeur : ne pas pouvoir accéder à la propriété de terrains. Dominique Granier a alors donné des éléments sur la question du foncier, des terrains constructibles ou agricoles...

Cet échange vif et intéressant a porté ses fruits puisque suite au débat, les 2 jeunes maraîchers ont été mis en relation, par l'intermédiaire du Pays Cœur d'Hérault, avec les communes d'Aspiran et Clermont l'Hérault et la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault pour des terres sur le Pouget.

Nos enfants ne nous accuseront peut-être pas.

- d'avoir organisé ces deux journées, pour se rencontrer et réfléchir ensemble aux moyens nécessaires à une meilleure qualité de vie, la leur, mais finalement celle aussi de tous !
- A Gignac, les structures culturelles, coordinatrices, reconnaissent la valeur de

ce genre d'initiative qui permet d'ancrer l'action sur le long terme et sur une réflexion citoyenne, de jouer un rôle dynamique de médiation et de rencontres ;

- La présence du proviseur a permis, entre autres, d'établir un lien plus étroit entre l'Office Culturel et le lycée agricole, jusque-là peu en contact.
- Les élus du territoire ont pu aussi aborder (certains venant pour la première fois à l'Espace Culturel) la mise en place de politique culturelle, à l'exemple de celle de Gignac.
- De même la réunion de tous ces interlocuteurs (la plupart là aussi ne se connaissaient pas) a créé l'envie d'un prochain rendez-vous et rappelé la nécessité d'actions davantage concertées en amont.



Le Cœur d'Hérault à vélo

Après le Cœur d'Hérault pas à pas, consacré à des pistes de randonnées pédestres, un nouveau guide vient d'être édité invitant les cyclotouristes à découvrir le territoire.

Avec la sortie en septembre du dépliant Le Cœur d'Hérault à vélo, cest la deuxième étape du schéma d'activités pleine nature qui se concrétise.

Après un premier document, Le Cœur d'Hérault pas à pas, qui recensait 355 km de randonnées, ce sont 10 boucles cyclotouristiques qui sont proposées aux visiteurs et aux habitants.

Leurs tracés, qui empruntent exclusivement des routes, ont été initiés par les trois Communautés de communes du territoire.

Ils ne sont pas balisés mais le randonneur peut, en suivant les indications portées sur la carte, parcourir le circuit très facilement sans risque de s'égarer.

Pour faciliter les choix, ils sont classés en fonction de leur difficulté :

- les très faciles, à faire en famille ;
- ceux qui nécessitent une certaine pratique ;
- d'autres qui s'adressent à des cyclotouristes confirmés ;

- enfin les très difficiles, notamment au départ de Lodève (deux boucles de 70 et 82 km avec un dénivelé de 2 000 à 2 500 m).

Pour chaque circuit, dont le nom évoque une thématique et découverte particulière du Pays Cœur d'Hérault, les points d'intérêts patrimoniaux et touristiques sont indiqués (voir encadré).

L'idée de proposer ces cartes correspond à une demande identifiée lors de différents salons (comme le Salon du Randonneur à Lyon) ou au guichet des offices de tourisme.

Entre les amateurs de sport pleine nature, ceux qui pratiquent le VTT et les familles qui recherchent des parcours sécurisés type



voie verte, il existe une clientèle de cyclistes souhaitant associer randonnée et découverte du patrimoine. C'est à eux que l'outil est destiné.

Cette première édition va servir de test, elle est gratuite et disponible dans tous les offices de tourisme du Pays et téléchargeable sur : www.coeur-herault.fr.

Enfin, il faut noter qu'à côté du soutien reçu par le Conseil général de l'Hérault sur cette initiative, le comité départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme s'est associée au projet.



LES 10 CIRCUITS AVEC LEURS THÉMATIQUES

- **Autour du causse d'Aumelas** (32 km), autrefois espaces occupés par les troupeaux et l'élevage de moutons, aujourd'hui véritables havres de nature sauvage et de garrigues.
- **La route médiévale** (34 km), pour découvrir les collines de la vallée de l'Hérault et les villages d'Aniane, Puéchabon, Saint Jean de Fos, Saint-Guilhem-le-Désert...
- **Le vignoble de la vallée de l'Hérault** (17 km), et trois terroirs de qualité : Montpeyroux, Saint Satunin et les Terrasses du Larzac.
- **Les gorges de l'Hérault et la vallée de la Buèges** (52,5 km), au cœur des Cévennes méridionales et à la découverte des contreforts de la Séranne.
- **Vignobles et capitelles en Clermontais** (30 km), au départ de Lieuran-Cabrières et de son volcan pour découvrir le terroir de l'appellation Pézenas.
- **La manufacture royale de Villeneuve et le Cirque de Mourèze** (25 km), paysages vallonnés, vignes, oliviers, cyprès... avant d'arriver à la fameuse cité drapière.
- **Le tour du lac du Salagou** (43 km), pour ses terres rouges, ocres, ses villages typiques et sites mégalithes.
- **La route sacrée par le balcon de Perthus** (82 km), au départ de Lodève pour rejoindre le causse du Larzac, découvrir le prieuré de Grandmont, ou encore le temple bouddhiste.
- **Le Cirque de Navacelles et les grands causses** (59 km), du Caylar pour découvrir cette merveille géologique, classée Grand Site.
- **La route des terroirs** (55 km), une belle boucle de Soubès à St Pierre de Fage, en passant par le col du Vent.

LA LETTRE DU CONTRAT 2010 - ÉDITÉE PAR LE PAYS CŒUR D'HÉRAULT

18 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault - 04 67 44 39 74

contact@coeur-herault.fr - www.coeur-herault.fr

Rédacteur en chef : Louis Villaret président du Pays Cœur d'Hérault

Secrétariat de rédaction : Thierry Rebuffat

Conception, maquette et rédaction : agence AOC - Béziers - www.aoc-agence.com

Crédit photos : Bernard Derrieu - CC Lodévois & Larzac - CC du Clermontais - CC de la Vallée de l'Hérault

Imagoadgraphicum - Olivier Thieule/Fusioline/Pays Cœur d'Hérault - Christophe Leydier/Pays Cœur d'Hérault

agence AOC - Florent Belmonte/agence AOC - Le Petit théâtre de Pain

LETTRE D'INFORMATION GRATUITE

